

Nos propres besoins sont d'environ 128 millions de boisseaux et nous pouvons entreposer environ 425 millions de boisseaux. Nos entrepôts publics ainsi que les entrepôts provisoires des cultivateurs regorgent. Le problème est donc devenu d'une extrême gravité. Combien de temps nous sera-t-il possible d'accumuler excédent sur excédent dans l'espoir de trouver un débouché après la guerre?

Le blé pose donc aujourd'hui pour les Canadiens un problème angoissant. Nous ne le résoudre pas par le seul fait d'admettre qu'il est grave et qu'il importe d'y remédier. Nous n'aiderons pas davantage le cultivateur en lui demandant de cultiver moins de blé et de limiter ses ensemencements. Du reste, à quelle autre culture pourrait-il se livrer pour se procurer une puissance d'achat quelconque? Si le cultivateur de l'Ouest devait restreindre sa culture à ses propres besoins, sa puissance d'achat baisserait tellement que tout l'Est et le Canada industriel souffriraient en conséquence. Et s'il cultivait d'autres denrées, ses produits concurrenceraient directement l'agriculture de l'Est, ce qui n'est pas non plus à souhaiter, car il faut viser avant tout à ne pas compromettre l'équilibre économique de l'Est et de l'Ouest, et c'est ce qui se produirait si l'on diminuait la puissance d'achat de la ferme ou si nous dressions le producteur agricole de l'Ouest contre celui de l'Est. Il n'en reste pas moins que l'excédent de blé gagne tous les jours en proportions.

Bien qu'il n'y ait pas de débouché en perspective, le gouvernement s'est engagé dans de fortes dépenses pour payer ce blé ainsi que pour acquitter les frais d'entreposage. C'est une question épineuse. L'an dernier nous avons procédé à un certain rapetassage en levant directement les fonds requis pour acquitter une partie des frais. Dans dix mois, nous aurons une autre récolte sur les bras. Où l'entreposerons-nous?

L'Australie tâche depuis quelques années de résoudre le problème de la canne à sucre. La récolte de cette année totalise environ 900,000 tonnes. L'Etat du Queensland a tâché de trouver une solution en décrétant que l'alcool moteur dérivé de la mélasse peut se mélanger dans une proportion donnée avec le pétrole vendu dans cet état. Soit dit en passant, le Queensland semble avoir découvert la seule méthode de mélanger sans risque l'alcool et l'essence en les versant tous deux dans le réservoir à carburant. D'autres pays, tels que le Brésil, les Philippines et Cuba ont dû faire face à une production excédentaire de cette denrée, si nécessaire à

la vie de leurs populations, et eux aussi ont fait servir l'excédent de leur sucre de canne à la fabrication d'alcool carburant.

Au mois de septembre, cette année, le commonwealth d'Australie institua une commission d'enquête chargée, entre autres choses, de:

S'enquérir de l'utilisation des produits de la ferme et/ou agricoles en vue d'accroître la production de carburants d'alcool, en s'attachant spécialement... aux conditions particulières des industries fromentière et sucrière et des autres industries se rattachant à la production de denrées servant à la fabrication d'alcool carburant, et de faire rapport.

Je n'entends pas par là préconiser comme solution de notre excédent de blé sa transformation en alcool carburant car je ne suis ni chimiste ni homme de science et, au surplus, j'ignore si le coût d'une telle transformation serait rationnel au point de vue économique. J'imagine que le gouvernement s'est déjà arrêté à l'étude de ce problème. Quelle que soit la situation, je suis d'avis que nous en sommes maintenant au point où dans cette question de notre excédent de blé il nous faut envisager le fait patent qu'il nous est impossible de continuer d'année en année à établir comme mesure de bienfaisance de nouveaux magasins où conserver notre production excédentaire. Il s'ensuit donc que le Canada a aujourd'hui un intérêt essentiel à s'enquérir à fond de tous les moyens d'utiliser le blé s'il s'avère impossible de l'écouler à l'état nature. J'invite donc très sérieusement le gouvernement à se consacrer sans délai à l'étude du problème de l'utilisation de ce produit excédentaire. Le deuxième problème que je me propose d'aborder brièvement ce soir, et au sujet duquel je veux féliciter le gouvernement, a trait à ses relations avec le travail et au récent décret du conseil. Afin d'éviter toute méprise touchant mon attitude sur le sujet, et de crainte que les mots précis pour la définir viennent à m'échapper, j'ai l'intention de suivre mes notes assez étroitement.

Ainsi que les honorables sénateurs ont dû l'observer, le gouvernement a récemment adopté un décret du conseil autorisant la création d'une commission interdépartementale et prescrivant des peines assez sévères afin de mettre une entrave au débauchage des employés dans les industries de guerre. Tels sont les premières mesures prises par le gouvernement en vue de parer à un problème aigu qui va s'aggravant. On tend ainsi à empêcher le déplacement de la main-d'œuvre comme conséquence d'une pratique qui assure les services de l'ouvrier au plus haut enchériseur. Cette pratique entraîne inévitablement un accroissement du coût de production et conduit droit à l'inflation. La production de guerre doit être marquée au coin de procédés

L'hon. M. HAYDEN.